Mars 2013 N°197

St Jacques

LE LIEN

du secteur paroissial de MURET

St Jean

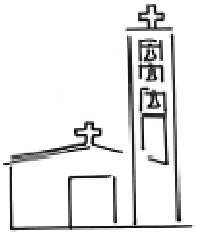

Eaunes

Estantens

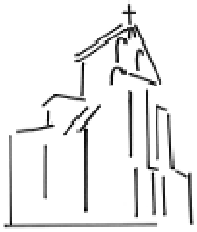

Le Fauga

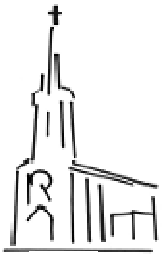

Ox

St Hilaire

EDITORIAL

PÂQUES : médaille d'or pour Jésus !

Ouf, enfin Jésus est sur le podium ! Lequel ? Celui de la résurrection. Il avait **bien mérité** sa médaille. Sa course fut jonchée d'embûches. Il courait pour révéler le projet libérateur de Dieu miséricordieux sur l'humanité. Il devinait qu'il Lui faudrait beaucoup d'endurance. Tout le monde n'était pas pour Lui : Il dérangeait trop. Arrêté, Il fut condamné à être **cloué sur une croix** comme le dernier des malfaiteurs ; mais Il est mort en pardonnant à ses bourreaux dont nous faisions partie. Il a aimé jusqu'au bout ; Il avait en Lui une Force spirituelle extraordinaire. Cette Force L'a fait surgir de la mort. On avait bien mis son corps inerte **dans un tombeau** creusé dans le roc ; une grosse pierre en fermait l'entrée ; les autorités avaient posté des gardiens autour du tombeau ; cela, pour empêcher ses amis de venir prendre son corps et de dire, ensuite, qu'Il était ressuscité. C'était le vendredi. Le lendemain, jour sacré du sabbat, silence, silence de mort, pourrait-on dire.

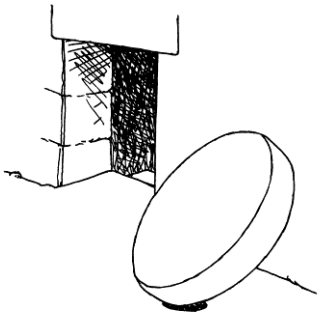

C'est dans ce silence que tout se préparait. **Le dimanche matin, surprise** ! En effet, la pierre de l'entrée du tombeau est roulée de côté ; Jésus n'est plus là. Avant de sortir, Il avait eu la délicatesse de nous laisser un signe de sa nouvelle vie (la résurrection) : ses linges étaient bien pliés dans un coin du tombeau. Alors, était-Il nu en sortant ? Nenni ; certes, Il n'avait plus besoin de nos guenilles matérielles ; mais, maintenant, Il était drapé de la lumière éblouissante de Dieu même. Un autre signe : un ange vêtu de blanc, symbole divin, souriait dans le tombeau vide aux personnes venues pour momifier le corps de Jésus et très étonnées de ne pas Le trouver. Il était ressuscité, victorieux de la mort et du péché qui en était la cause. Ressuscité, Il a dû **se montrer bien des fois à ses amis** pour que ceux-ci puissent faire l'acte de Foi qui les fera devenir croyants et témoins. Pourquoi tant de fois ? Parce que la résurrection est objet de Foi et non la conséquence du tombeau vide et il faut du temps pour s'habituer à la nouvelle présence spirituelle et pourtant réelle de Jésus vivant après sa mort.

Pâques, c'est Jésus passé de la mort à une autre vie différente ou encore de ce monde matériel au monde divin. Cette fête nous concerne également ; par le baptême nous sommes immergés dans sa vie pour nous renouveler sans cesse : renoncer au mal et vivre selon son évangile. Jésus, le Vivant**, marche avec chacun de nous** jusqu'au bout de notre parcours. Et il y a de la place pour tout le monde sur le podium de la résurrection ; Jésus y est monté le premier de toute l'humanité nouvelle ; Il nous y attend. Courons avec endurance l'épreuve qui nous est proposée, les yeux fixés sur Jésus mort et ressuscité pour nous. Bonnes Pâques !

Jean Péault

Des **permanences** sont assurées **au presbytère**, 14 rue St Jacques à 31600 MURET
Tous les jours de 10h à 12h et de 17h à 19h (sauf le samedi après-midi et le dimanche)
Tél: 05 61 51 14 68 Fax 05 61 72 36 97 (e-mail paroisse.muret@wanadoo.fr)
(e-mail du Lien: lelien.muret@orange.fr)

Article *6* :Foi et Évangélisation.

Dans le numéro 7 de sa Lettre *'La Porte de la Foi'*, Benoît XVI fait le lien entre la Foi et l'évangélisation : la Foi, don de Dieu, entraîne le témoignage. L'amour du Christ qui remplit notre cœur nous pousse à évangéliser. Comme une eau qui déborde du bassin.

Évangéliser, ce n'est pas asséner des vérités ; ce n'est pas un matraquage intellectuel ; ce n'est pas un bourrage de crâne ; ce n'est pas du prosélytisme qui cherche à recruter des adeptes par tous les moyens pour augmenter les statistiques. Jésus n'a jamais fait de racolage pour avoir des disciples : sa manière de vivre était par elle-même une question, un témoignage.

Évangéliser c'est **témoigner du Christ et de son Évangile** qui est Bonne Nouvelle. Comment témoigner ? De mille manières selon nos âges et nos situations. Quelques comparaisons, tirées de la Parole de Dieu : notre vocation de baptisé(e)s est d'être des reflets de la lumière de Dieu ; des miroirs de son projet de salut sur l'humanité ; des images de sa bonté ; du levain dans la pâte humaine ; des lampes qu'on ne cache pas sous la table mais qu'on pose dessus pour éclairer la maison. Tout cela, Jésus, le Grand Témoin de l'amour de Dieu, l'a accompli à la perfection; aujourd'hui, par son Esprit reçu au baptême, c'est à nous de continuer sa mission, mission d'être témoins de sa manière de vivre. Jésus a un grand désir de faire partager à tous sa vie divine et son message de libération ; c'est pourquoi, avant de disparaître de la vue de ses disciples, Il leur donne comme mission d'être ses témoins partout. Être ses témoins, voilà notre mission.

Nous témoignons de l'évangile quand notre manière de vivre pose question à ceux qui nous entourent, par exemple : quand nous passons du temps avec nos frères malheureux, quand nous pardonnons les insultes, quand nous résistons à la pensée dominante, quand nous fréquentons ceux qui nous sont étrangers, quand nous nous engageons dans une association humanitaire, quand avant d'aller nous promener, le dimanche, nous consacrons du temps pour le Seigneur, etc.

Le LOGO
Une barque (l'Église) sur les flots ; son mât : une croix ; sur la voile : IHS= Jésus, Homme, Sauveur ; sur le fond : un soleil = l'eucharistie.

Témoigner du Christ suppose qu'on redécouvre chaque jour l'amour qu'Il a pour chacun de nous, qu'on fasse l'expérience personnelle de sa présence et de la joie qu'il y a de croire et de s'abandonner à Lui. La Foi chrétienne n'est pas un fardeau mais **une libération qui apporte le bonheur**. Cela doit se refléter dans notre manière d'être, de vivre et s'assumer nos engagements divers.

Cette évangélisation ou ce témoignage fortifie notre Foi : les croyants se fortifient en croyant. Pour faire notre mission de témoignage, nous devons, en effet, rechercher continuellement à comprendre ce qu'est la Foi chrétienne, à en découvrir sa beauté et sa valeur ; découvrant qu'elle est un trésor, nous sommes alors plus capables de témoigner de toutes ses richesses.

J.Péault

Vous pouvez trouver ce journal ainsi que les horaires et autres documents
Sur le site internet du Diocèse de Toulouse;
http://toulouse.catholique.fr/ensemble-paroissial-de-muret

BENOÎT XVI
DOCTEUR DE LA FOI
DOCTEUR DE LA JOIE

****

L'annonce de sa renonciation au ministère d'Évêque de Rome par Benoît XVI, le 11 février, en la fête de Notre Dame de Lourdes, nous a tous pris de court et profondément touchés. Nous avons le sentiment de vivre un moment exceptionnel de la vie de l'Église. Nous savons que dans les milieux professionnels, on prend sa retraite après 60 ans ; les évêques et les prêtres sont invités à présenter leur démission à 75 ans. Pour nos générations, la vie se prolonge, mais nous savons que ce n'est pas toujours pour le bonheur de chacun ni de son entourage. Aussi la décision de notre Pape, à 85 ans, de renoncer à la charge d'Évêque de Rome, doit-elle être saluée avec respect : en termes discrets et clairs, il explique pourquoi il estime devoir se retirer.

Son geste à L'Aquila en avril 2009, après le meurtrier tremblement de terre des Abruzzes dans le centre de l'Italie, m'avait marqué : à l'occasion de sa visite aux sinistrés, il avait déposé son grand pallium, reçu au début de son ministère, sur le tombeau de Célestin V, seul pape démissionnaire, qui, après quelques mois de pontificat, est allé rejoindre sa vie d'ermite bénédictin. Et voici qu'au jour de la fête de Notre Dame de Lourdes, en l'anniversaire de la première apparition de celle qui allait se révéler l'Immaculée à Bernadette, Benoît XVI annonce qu'il va se retirer, pour laisser la place à un successeur plus apte à relever les grands défis d'un monde en profonde évolution.

Durant son pontificat d'un peu moins de huit ans, Benoît XVI a souvent montré la profondeur de son discernement et de ses analyses, sur les questions posées au seuil du troisième millénaire. Ses encycliques, discours et homélies étaient marquées au sceau de la simplicité et de l'intériorité, sans oublier les conséquences pratiques qu'il savait tirer de la Parole de Dieu pour notre vie quotidienne. Dans le même temps, il insistait régulièrement sur une joie qu'il ne manifestait guère, mais qui était bien présente en lui, ainsi que la paix, premiers fruits de l'Esprit Saint, après la charité à laquelle il a consacré sa première encyclique.

Il s'est révélé homme d'espérance (deuxième encyclique) à travers diverses crises ; sur celle de l'économie au plan mondial, il a su donner des éclairages nouveaux, salués dans de nombreux milieux, pour montrer qu'elle ne peut se réduire au strict marché, mais doit être animée par un échange de dons où la gratuité doit avoir sa place. Jusqu'au bout, il a tendu la main aux fidèles de sensibilité traditionnaliste, lui-même soucieux de belles liturgies priantes, sans jamais renoncer à l'héritage du concile Vatican II, dont il a voulu marquer le 50e anniversaire de l'ouverture par une *Année de la foi* ; il a su expliquer comment la requête de liberté religieuse et la nécessité du dialogue interreligieux se situent dans une recherche exigeante de la vérité, ce qui va de pair avec la confession de notre foi en Jésus Christ dans son Église.

Notre reconnaissance est grande pour cet homme de foi, qui, d'une autre manière, continuera sûrement de mettre de la lumière et de l'amour sur nos chemins.

Mercredi des Cendres, en route vers Pâques,

Le 13 février 2013.

+ fr. Robert Le Gall
Archevêque de Toulouse

Denier de l'Eglise 2013

Comme chaque année, en ce mois de mars, vous allez recevoir à domicile ou vous trouverez à votre disposition dans les églises, l'enveloppe du Denier de l'Eglise (denier du culte). Faites un bon accueil à cette réception. Vous savez qu'elle est vitale pour l'Eglise. Et si dans votre famille des donateurs sont décédés, il n'est pas interdit de continuer comme vos parents ou grands parents pour soutenir la vie de nos paroisses et nos prêtres. Merci

L'équipe du Lien

Où va mon don au Denier ?

Le Denier de l'Eglise est la ressource principale de l'Eglise catholique dans la Haute-Garonne. Cette collecte permet de rémunérer l'ensemble des personnes engagées à son service. Grâce à une gestion rigoureuse, les frais de collecte représentent seulement 3 % de la collecte.
Voici précisément comment est utilisée une contribution de 100 € au Denier :

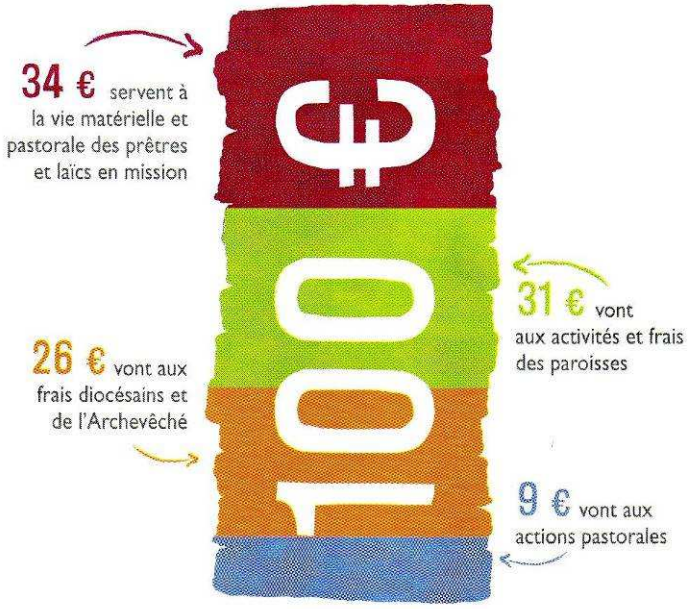

Diocèse de Toulouse

Archevêché de Toulouse
24 rue Perchepinte • BP 7208 • 31073 Toulouse Cedex 7
Tél. : 05 61 14 82 70 • Site Internet : www.toulouse.catholique.fr

BOUGE TA PLANETE !

En venant participer à un grand jeu collectif sur les échanges internationaux au cours d'un goûter insolite.

Samedi 23 mars 2013 de 14h à 17h

AU DOMAINE DE LAMOTHE ROUTE DE LAMASQUERE A SEYSSES

(apporter une boisson pour 4, merci)

ccfd-terre solidaire

Halte Spirituelle

Laissons-nous rassembler
À l'appel du Christ

Au seuil de la Semaine Sainte, venons ensemble découvrir et redécouvrir le Christ ressuscité qui se donne à nous dans l'Eucharistie

Rendez-vous le samedi 23 mars à 14h30 à l'église St Jean

Cette rencontre accessible à tous , s'adresse à ceux qui veulent approfondir le sens de l'Eucharistie, surtout à l'occasion de la fête du Jeudi Saint.
Elle s'adresse aussi aux familles dont un enfant va faire la première communion: occasion pour elles de vivre la découverte et l'avancée de leur enfant vers le sacrement de l'Eucharistie

Service de la catéchèse

Le Rosaire en Equipe

Au fil des mois, découvrir le Mystère de l'Eglise

En Mars: Lc.1,34-38.Nous fêtons Marie devenue le premier temple de l'Esprit. La puissance de l'Esprit la couvre de son ombre pour donner naissance au Fils de Dieu. La Vierge Marie préfigure l'Eglise qui ne cesse d'enfanter la Parole de Dieu.

HOSPITALITE DIOCESAINE DE Toulouse
SECTEUR DE MURET

Le dimanche 3 février dernier, la messe a été célébrée avec la participation de nos frères malades ou handicapés; ils ont été heureux d'être parmi les paroissiens, et ont apprécié l'accueil que vous leur avez réservé.

Un grand merci à nos paroissiens de Saint-Jean et Saint-Jacques, pour leur générosité. **La somme de 324 euros** a été récoltée, elle va pouvoir aider à financer le pèlerinage du mois d'août pour deux pèlerins malades.

Pour informations :

Pèlerinage des aînés : les 13 & 14 avril 2013

Pèlerinage des malades et handicapés : du 28 au 31 août 2013.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le presbytère qui vous transmettra nos coordonnées.

A VOS AGENDAS

.**Un rappel** :

Comme il avait été annoncé dans le numéro précédent du "Lien", voici la suite des dates des messes animées par divers services pour les mois de Mars et Avril 2013:

- les vendredis, 1er mars, 8 mars, messe à 18 h 30 à st Jacques dans le cadre du temps du Carême. La messe du matin à 9 h est maintenue.
- vendredi 15 mars entre 12 h 30 et 13 h 30 : temps de prière et d'adoration avec partage de pain et d'eau, et offrande pour le **C**omité **C**atholique contre la **F**aim et le **D**éveloppement à st Jean
- vendredi 22 mars à 15h à st Jean (sacrement des malades au cours de la messe)
- vendredi 5 Avril à 20h30 à st Jacques : Concert choral dirigé par Henri Laval

Participation libre au profit de la paroisse

P. Jo Coltro, curé

Messe avec les malades.

A l'occasion de ce temps du Carême proposé par l'Eglise, nous proposons à tous ceux dont les forces physiques ou morales défaillent, de vivre le sacrement de l'Onction des malades. Cette célébration se fera pendant la messe spécialement célébrée pour eux

Le vendredi 22 mars à 15 h à st Jean.

L'onction des malades n'est pas l'extrême onction, On peut la recevoir plusieurs fois en cas de nécessité; c'est un sacrement qui nous permet de découvrir le Christ souffrant avec nous et nous donnant les grâces nécessaires afin de surmonter nos propres souffrances.

Ce sacrement pardonne également les péchés. Ceux qui le reçoivent dans leur condition de faiblesse physique reçoivent ainsi trois signes puissants de l'Esprit donné à cette occasion :

- le pardon des péchés,
- l'Eucharistie,
- et "faire ses pâques" (pour reprendre une ancienne expression) pour ceux qui ne peuvent hélas participer à la messe d'une manière régulière.

Aussi il est important que des amis, ou voisins, ou membres de la famille qui peuvent se déplacer facilement prennent un peu de leur temps pour accompagner ces personnes qu'ils ont chez eux ou proposer à celles que l' on connaissait tout près de chez nous, de les amener à cette célébration.

Nous comptons sur vous afin de leur permettre de vivre ce moment important pour leur vie de croyants. Vivons cet événement en union avec le pape Benoît XVI qui a fait de cette année, **"l'année de la foi", e**t qui vient de renoncer à sa charge un peu pour ces mêmes raisons.

Vos prêtres.

NOTRE MARCHE VERS PÂQUES
2013

Des livrets d'accompagnement
Carême à domicile.

Messes des Vendredis pendant le Carême
le 22 février, les 1er, 8 mars à 18 h 30 à l'église st Jacques
avec un temps d'adoration.

Messe avec les malades
le vendredi 22 mars à 15 h à st Jean
avec l'Onction des malades pour ceux qui le désirent

Temps de prière et d'adoration
le vendredi 15 mars, *de 12 h 30 à 13 h 30 à l'église saint Jean,*
suivi d'un partage de pain et d'eau.

Confessions et Célébration pénitentielle
les samedis *23 et 30 mars, de 10 h à 12 h, à l'église st Jacques*
Célébration pénitentielle :
mardi 26 mars à 18 h 30 *à Seysses et à* **20 h 30** *à st Jacques*

Fête des Rameaux
Samedi 23 mars à 18 h *à st Jacques (jeunes et enfants) et à St Jean.*
Dimanche à 9 h 30 *: le Fauga, le Carmel, et* **à 11 h** *: Saint Jacques, Eaunes.*

Jeudi Saint
Messe de la Cène : 18 h 30 *à saint Jacques.*

Vendredi Saint
Le chemin de Croix à 15 h à saint Jacques,
Célébration de la Passion à 19 h à saint Jean.

Vigile pascale
le samedi 30 mars à 21 h, à saint Jacques
avec baptêmes

Dimanche de Pâques
Messes à 11 h à Eaunes
et à saint Jacques (1re communion)

Lundi de Pâques
messe *à 9 h à St Jacques et à 17 h à Marie Antoinette.*

Concert paroissial à l'église st Jean
le vendredi 5 avril à 20 h 30, *au bénéfice de la paroisse.*

offices

Mars 2013
Horaires des messes

1er dimanche du mois : 9h30 Estantens
1er et 3ème dimanches du mois : 9h30 Ox
2ème et 4ème dimanches du mois : 9h30 Le Fauga
2ème dimanche du mois : 9h30 st Hilaire

==========

Tous les mardis et jeudis : 9h messe à st Jean
Tous les mercredis et vendredis : 9h messe à st Jacques, sauf avis contraire

==========

Samedi 02/03: 18h00 st Jean (messe anticipée, pour les défunts de février)
Dimanche 03/03: 9h30 Le Carmel, Ox , Estantens
11h00 st Jacques, Eaunes

Lundi 04/03 : 17h : Marie Antoinette
Mardi 05/03 : 14h30 Long Séjour
Vendredi 08/03: 18h30 messe à st Jacques
Samedi 09/03 : 18h st Jean (messe anticipée)
Dimanche 10/03: 9h30 le Carmel, Le Fauga, st Hilaire
11h st Jacques, Eaunes

Lundi 11/03 : 17h00 Les Cascades
Vendredi 15/03 :12h30 st Jean temps de prière et de jeûne
Samedi 16/03 : 18h st Jean (messe anticipée)
Dimanche 17/03: 9h30 Carmel , Ox
11h st Jacques, Eaunes

Lundi 18/03 : 11h messe à st Jacques
17h00 Le Barry
Vendredi 22/03: 15h à st Jean messe avec les malades (sacrement des malades)
Samedi 23/03 Confessions de 10h à 12h à st Jacques
Samedi 23/03: 18h st Jacques (messe des Rameaux)
Samedi 23/03: 18h st Jean (messe des Rameaux)
Dimanche 24/03 : **dimanche des Rameaux**
9h30 Carmel , Le Fauga
11h st Jacques , Eaunes

Lundi : 25/03: 16h30 Le Castelet
Mardi 26/03 : 18h30 Seysses célébration pénitentielle
20h30 st Jacques célébration pénitentielle
Jeudi Saint 28/03: 18h30 messe de la Cène à st Jacques
Vendredi Saint 29/03 :15h chemin de Croix à st Jacques
19h célébration de la Passion à st Jean
Samedi 30/03 : de 10hà12h confessions à st Jacques
21h Vigile pascale à st Jacques

ATTENTION AU CHANGEMENT D'HEURE
(Avancer d'une heure)

Dimanche 31/03 :**Dimanche de Pâques**
9h30 Carmel
11h st Jacques, Eaunes
Lundi 01/04 : 9h messe à st Jacques
17h Marie Antoinette

Nos rencontres

11/03 14h00 MCR
13/03 20h30 Carmel Oraison
16/03 14h30 préparation au baptême
16/03 15h00 Eveil à la Foi
16/03 10h00 Bible et vie
18/03 20h30 Bible œcuménique
20/03 20h30 Carmel Oraison
20/03 Retraite 1ere communion à En Calcat

Offices au Carmel

Les lundis et mardis Eucharistie à 8h15
Les autres jours de semaine à 11h00
Les dimanches et jours de grande fête à 9h30

Lundi 19 mars: Eucharistie à 9h30 (solennité de St Joseph)
Dimanche 24 mars: Dimanche des Rameaux messe à 9h30
Jeudi Saint: 17h la Cène du Seigneur
Vendredi Saint: 16h célébration de la Passion
Samedi Saint : 22h Veillée pascale et Eucharistie
Dimanche 31: Résurrection du Seigneur messe à 9h30 ,vêpres à17h30
Lundi 1er avril : Eucharistie à 9h30